



CHU de SAINT-ETIENNE  
Et CH de Roanne,  
**Une direction  
commune**

## ÉDITO

A compter de début 2019, le CHU de Saint-Etienne et le CH de Roanne seront associés dans le cadre d'une direction commune. Ils ont pour ambition de construire un partenariat efficace et équilibré qui permettra aux deux principaux offreurs de soin du groupement hospitalier de territoire (GHT) Loire de conforter leur place et leur rôle dans leurs territoires respectifs : le CH de Roanne en maintenant et en développant son offre de soins auprès du bassin de population roannais ; le CHU en jouant pleinement son rôle d'établissement universitaire support au sein du GHT.

## LE GHT EN CHIFFRES

Plus de **800 000** habitants



**15 300** professionnels  
dont **2000** personnels médicaux et  
**+ de 10 000** personnels soignants,  
médicotechniques, éducatifs



**1,2** milliard d'euros  
de budget consolidé

**Michaël Galy,**  
Président du comité stratégique du GHT Loire



## UNE DIRECTION COMMUNE EFFECTIVE DÉBUT 2019

Après un intérim de direction assuré par le CHU de Saint-Etienne depuis avril 2018, la direction commune est matérialisée par une convention de direction signée par les deux établissements après consultation de leurs instances et approbation des conseils de surveillance. La direction commune est également composée de 3 EHPAD situés sur le territoire du roannais.

Michaël Galy, directeur général du CHU de Saint-Etienne, sera donc le directeur général des structures réunies dans le cadre de ce rapprochement. Il s'appuie sur les équipes de direction en place, qui constituent désormais l'équipe de direction de la direction commune, et sur un directeur en charge du pilotage du CH de Roanne: Clément Caillaux.

Au-delà de l'attractivité médicale, qui constitue l'enjeu principal, la direction commune est l'occasion de renforcer les coopérations soignantes, administratives ou techniques, avec la mise en place de partages d'expertises.

**Une direction commune au service de l'offre de soin.**

Elle s'inscrit dans la prolongation d'un partenariat réfléchi et construit depuis plusieurs années entre les deux établissements.

Elle vise à consolider et amplifier cette dynamique de coopération qui s'est notamment matérialisée par la signature d'un accord cadre en mars 2015. Au titre des coopérations fortes, il convient de citer la neu-



Le directeur général du CHU de Saint-Etienne, le directeur par intérim de la direction commune entre le CH de Roanne et les EHPAD de Coutouvre, Montagny et Pays de Belmont, les présidents de conseil de surveillance du CHU de Saint-Etienne et du CH de Roanne, les présidents de conseil d'administration des EHPAD de Montagny, Coutouvre, Pays de Belmont, se sont réunis jeudi 8 novembre 2018 pour la signature de la convention de direction commune, en présence du délégué territorial de l'ARS.

rologie, l'autorisation de l'agence de la biomédecine pour les prélèvements d'organe dits « Maastricht III », ou encore l'ophtalmologie avec le plateau technique « ophtalmologie nouvelle génération - ONG ».

Par ailleurs, les deux établissements ont développé de nombreux postes médicaux d'assistants partagés, et ce depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 dans des spécialités très variées (cardiologie, ORL, médecine d'urgence, chirurgie pédiatrique orthopédique, et rhumatologie).

Cette dynamique de coopération se déploiera dans des spécialités telles que la néphrologie, la chirurgie digestive et la médecine pénitentiaire prochaine.

**L'enjeu final et fondamental est surtout de sécuriser l'offre de soins sur le territoire roannais et de la développer autant que possible.**

**Ainsi, les établissements stéphanois et roannais se dirigent vers un destin commun dans le cadre d'une stratégie de groupe public.**

## LE MÉCÉNAT À L'ÉCHELLE D'UN GHT : L'INITIATIVE INÉDITE DU GHT LOIRE

La démarche de mécénat d'entreprises, initiée au travers de la création du fonds de dotation Santé Innovation Recherche par le CHU de Saint-Etienne fin 2014, pour soutenir la recherche, l'acquisition de matériel de pointe et améliorer la qualité de prise en charge des usagers, a permis de redistribuer près de 1,3 millions d'euros pour financer une diversité de projets dont voici quelques exemples récents :

- La recherche sur le devenir des patients traités pour un cancer dans l'enfance,
- Un programme « sport & santé » en psychiatrie,
- Un laser en gynécologie.

**Mais qu'est-ce qu'un fonds de dotation ?**

Il s'agit d'une structure juridique de droit privé, à but non lucratif et d'intérêt général. Elle est dotée d'une gouvernance qui lui est propre et d'une comptabilité spécifique. Enfin, elle ne peut bénéficier que de financements privés (dons d'entreprises, associations ou particuliers).

**Le GHT, une nouvelle perspective de développement pour le mécénat à l'hôpital**

Afin de participer à son tour à la dynamique collective initiée par le GHT, le conseil d'administration du fonds de dotation, présidé par Michaël Galy, a décidé de proposer aux 19 établissements qui composent le GHT Loire de bénéficier des actions mises en œuvre par le fonds, et de proposer ainsi aux entreprises de leurs territoires de proximité de participer à des projets ambitieux et innovants, en contrepartie d'une réduction fiscale de 60% du montant de leur don. Cette incitation fiscale s'accompagne également de retombées en communication particulièrement positives alors que de plus en plus d'entreprises souhaitent améliorer leur image de marque en investissant le champ de la solidarité.

**Cette initiative inédite en France** est née de la conviction qu'en réunissant les moyens financiers et humains de chacun, il est possible de construire ensemble une offre de soins de qualité pour tous. En partageant la générosité sur son territoire au travers d'une stratégie de mécénat partagée, le GHT Loire s'impose comme un précurseur.

**Le fonds des hôpitaux publics du GHT Loire** est, depuis le 23 juillet 2018, le point d'entrée principal du mécénat d'entreprises au sein de notre GHT. Il a officialisé sa création par la mise en ligne d'un site internet le 1<sup>er</sup> octobre dernier, à l'occasion de la journée européenne des fonds et des fondations. Ce site internet permet de communiquer sur les actions du fonds, de défendre des projets proposés par différents établissements de santé du GHT et de collecter des dons en ligne.

Vous souhaitez soumettre un projet ? Bénéficier d'une présentation au sein de votre établissement ? Obtenir plus d'informations ?

**Vous pouvez contacter :**  
Anissa EL MAJID, responsable du fonds des hôpitaux publics du GHT Loire  
anissa.elmajid@chu-st-etienne.fr  
tel. : 04 77 12 72 61  
[www.fonds-hopitauxpublics-ghtloire.fr](http://www.fonds-hopitauxpublics-ghtloire.fr)



## UNE PREMIÈRE EN FRANCE ! UNE DIRECTION QUALITÉ GESTION DES RISQUES TERRITORIALE

**Pour une meilleure coordination des actions d'amélioration des parcours patients inter-établissements.**

Au terme d'un projet de huit mois, mobilisant une vingtaine d'acteurs (présidents de CME, présidents de commission des soins, chefs d'établissements, qualitatifs...), le management de la qualité gestion des risques (QGR) se structure au sein du GHT Loire au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Pourquoi un management qualité gestion des risques pour le GHT ?**

Les dix-neuf filières décrites dans le projet médical partagé ont un niveau de maturité hétérogène. Les travaux débutés méritent d'être accompagnés sur le plan méthodologique pour une approche « qualité gestion des risques » devenue aujourd'hui indispensable.

Les nouvelles modalités de la procédure de certification HAS V2020 s'orientent justement vers une appréciation des GHT sur le management qualité des parcours patients.

Enfin, la procédure de certification synchronisée passée a permis d'identifier un réel intérêt à partager davantage nos systèmes de management qualité pour répondre aux exigences actuelles dans tous nos établissements.

**Ainsi, le comité stratégique du GHT Loire a décidé la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :**

- D'une direction qualité gestion des risques (DQT),
- D'un comité de pilotage qualité gestion des risques (QGR).

**Quelle articulation entre cette DQT\* et chaque établissement ?**

En aucun cas, cette DQT ne va décider des orientations ou priorités qualité pour chaque établissement ! Le code de santé publique missionne la CME\*, le chef d'établissement et la CSIRMT\* comme responsables de cette démarche.

Les deux principales fonctions de la DQT\* sont :

- Le management fonctionnel (et non pas hiérarchique) des compétences QGR\* sur le territoire,
- L'assistance méthodologique qualité gestion des risques des filières de prise en charge des patients définies par le projet médical partagé (autrement dit les parcours patients inter-établissements).

**Alors pour faire quoi ?**

Concrètement, il est apparu important que chaque établissement ne refasse pas isolément le même travail méthodologique demandé par les autorités. Ainsi cette nouvelle organisation permettra d'organiser des formations internes au GHT, centraliser la veille réglementaire, partager des outils

et méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles, de cartographie des risques, mais aussi préparer une même méthode de travail pour les prochaines certifications ou évaluations du secteur médico-social.

**Qui compose cette DQT et le COPIL ?**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, cette DQT est composée de 2,1 ETP (8 agents des directions/services qualité des établissements avec activité MCO\* par mise à disposition du GHT Loire à hauteurs de 10, 20 ou 50%).

Une évaluation de ce dispositif est programmée au second semestre 2019.



DQT : qualité gestion des risques

CME : commission médicale d'établissement

CSIRMT : commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques

MCO : médecine chirurgie obstétrique

## COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL) QUALITÉ GESTION DES RISQUES DU GHT TERRITOIRE

- 4 présidents de CME (dont le président du COPIL)
- 4 présidents de commission des soins (dont le vice-président du COPIL)
- 4 coordonnateurs de la gestion des risques
- Les membres de la DQT
- Des invités (experts-visiteurs HAS travaillant dans nos établissements)



## I.F.S.I. – I.F.A.S. DE SAINT-CHAMOND INAUGURÉ LE 25 SEPTEMBRE 2018



**Le nouveau bâtiment de l'institut de formation en soins infirmiers et institut**

**de formation d'aides-soignants de l'Hôpital du Gier a été livré cet été. Il a été inauguré le 25 septembre 2018.**

**Le CHU de Saint-Etienne et l'Hôpital du Gier assurent une direction commune pour l'IFAS., Brigitte Berthet en est la directrice.**

### Pourquoi un nouveau bâtiment ?

L'ancien bâtiment à Saint-Chamond datait de 1870. Si les formations avaient été organisées depuis décembre 1940, les locaux qui ont été désaffectés cet été avaient été acquis par l'hôpital de Saint-Chamond dès 1949. La première formation comptait douze étudiantes infirmières.

Malgré la construction d'un amphithéâtre en 1975, de salles de cours et de travaux pratiques, puis l'installation d'un préfabriqué en 2001, et enfin la location de salles à l'Hôtel Dieu de Saint-Chamond depuis 2010, l'institut restait confronté à un manque de place, à des mises aux normes de sécurité pour continuer d'accueillir les étudiants et élèves dans des conditions optimales.

Des réflexions engagées depuis 2008 et des rencontres avec les élus de la région et de Saint-Etienne Métropole ont finalement abouti à la construction du nouvel I.F.S.I./I.F.A.S.

**Les travaux ont débuté en 2016.**

**Le nouveau bâtiment est situé :**

1 rue Pétin Gaudet  
à Saint-Chamond

→ **Coût total : 5 600 000 €**

### Financement :

1 000 000 € : Saint-Etienne Métropole  
3 000 000 € : Région Auvergne-Rhône-Alpes  
1 600 000 € : L'Hôpital du Gier



Inauguration du bâtiment le 25 septembre 2018. De gauche à droite sur la photo : Brigitte BERTHET, directrice des Instituts de formation, Bruno MICHEL, Directeur de l'Hôpital du Gier, Michaël GALY, directeur général du CHU de Saint-Etienne.

### Quelques caractéristiques :

- bâtiment de 2 500 m<sup>2</sup>,
- terrain de 4167 m<sup>2</sup>,
- basse consommation d'énergie,
- Le bâtiment propose des espaces de travail confortables ainsi que des coins détente.

### Rentrée 2018

Les étudiants infirmiers et élèves aides-soignants ont été accueillis par la direction et les formateurs dans des locaux flambant neufs.

Des échanges se sont poursuivis autour d'un petit déjeuner convivial organisé par la direction.

### Effectifs promotion 2018-2019

195

Étudiants  
infirmiers

96

Élèves aides-soignants  
du CHU et de L'Hôpital  
du Gier

### Inauguration du 25 septembre 2018

Une visite guidée a été organisée par les équipes de l'IFSI, un diaporama présentant les différentes étapes de construction du nouveau bâtiment a également été projeté.

Après les discours des personnalités, et le geste inaugural, des échanges autour d'un buffet, ont permis de prolonger la soirée la soirée, dans une ambiance conviviale.



Façade du nouveau bâtiment



## AGENDA

**JEUDI 11 AVRIL 2019 DE 8H À 17H**

**4ème Colloque national en Soins Infirmiers**

Zénith de Saint-Etienne

**MARDI 21 MAI 2019**

**«Regards croisés sur la qualité de vie au travail»**

Formation destinée aux cadres supérieurs et aux cadres de santé du GHT Loire  
Amphithéâtre - Pavillon 26 - Hôpital Bellevue à Saint-Etienne

**JEUDI 13 JUIN 2019 DE 14 H À 17 H**

**«Facteurs humains et gestion des risques»**

Formation destinée aux cadres supérieurs et aux cadres de santé du GHT Loire  
Amphithéâtre - Pavillon 26 - Hôpital Bellevue à Saint-Etienne

**Directeur de la publication :**

Michaël Galy, Président du Comité Stratégique du GHT Loire

**Directeur de la communication :** Michaël BATTESTI, par intérim.

**Groupe des chargés de communication du GHT Loire :** Sylvie Chedecal, Anne-Julia Cuchet, Philippe Fersing, Françoise Gillier, Marie Jourdain, Marion Matray, Isabelle Zedda.

**Mise en page / PAO :** L'Hôpital du Gier - Marie JOURDAIN

**Conception graphique :** Interlude Santé

**Crédits photos :** © CHU Saint-Etienne



RENDEZ-VOUS SUR  
**GHTLOIRE.FR**

SUIVEZ-NOUS  
**@GHTLOIRE**



**LETRE D'INFO DU GHT LOIRE**  
Numéro 4 - janvier 2019